

Séance du Conseil général du 24 août 2020

## **8. Approuver le nouveau Règlement concernant le financement spécial « Soutien aux projets culturels »**

### **Rapport du Conseil communal**

Ce règlement a été édicté par Bévilard à l'époque et il a été repris tel quel, en adaptant la mise en page pour Valbirse. Le solde du fonds se monte à fr. 413'382.32 au 31 décembre 2019.

Le Conseil communal de Valbirse propose au Conseil général d'accepter la mise à jour de ce règlement.

#### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Président

Le Secrétaire communal

Jufer Jacques-Henri

Lenweiter Thierry